

M. Paproski: C'est moi. Le projet de loi inclut des récoltes nouvelles et spéciales. Le ministre a indiqué que certaines récoltes spéciales sont incluses, mais, là encore, sans fournir de précision. On pourrait penser que certains des honorables députés qui viennent de circonscriptions urbaines de là-bas, ne savent pas ce que la collectivité agricole veut vraiment et ce qu'elle requiert. Je tiens seulement à ce que les honorables députés sachent qu'après avoir passé quinze années ici, on veut s'assurer de prononcer un discours logique et on poursuit et poursuit pour s'assurer que les honorables députés d'en face comprennent ce qui se passe.

● (1240)

M. Rossi: Nous comprenons très aisément.

M. Paproski: Ce projet de loi est très complexe et bureaucratique, comme l'a souligné l'honorable député de Végréville (M. Mazankowski). Il aurait pu être rédigé par ceux qui ont pondu la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Rossi: L'avez-vous lu?

M. Paproski: A notre avis, il ne faudrait pas imposer des coûts plus élevés au milieu agricole juste au moment où les prix des denrées agricoles diminuent et où les coûts des exploitations augmentent.

J'espère, monsieur le Président, que vous me donnerez un peu plus de temps à cause des interruptions. Je me sentirais abandonné si on me coupe la parole à ce moment-ci.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Le projet de loi découragerait la diversification et le traitement plus poussé des produits agricoles dans l'Ouest du Canada. Il ne comporte aucune disposition de réduction des tarifs si les coûts diminuent. C'est un piège semblable à l'accord sur l'énergie. Il concentre le pouvoir entre les mains du ministre, du ministre assis en face, du ministre sans cœur, du ministre à qui cela ne fait rien.

M. Smith: C'est un bon type.

M. Paproski: Il n'y a aucune garantie sur la performance des chemins de fer, pendant les trois premières années. C'est-à-dire que pendant trois ans les chemins de fer resquilleront.

Le gouvernement devrait considérer le contexte dans lequel il cherche à adopter précipitamment une législation si complexe et imparfaite. Il doit tout d'abord comprendre ce que le système de transport représente pour l'Ouest. Le taux du Corbeau est le poumon de l'Ouest. On a dit que c'était la Grande charte de cette région. Si le gouvernement abolit ce taux, pourquoi ne supprime-t-il pas aussi la deuxième langue, la langue officielle. S'il le faisait, c'est exactement à quoi cela correspondrait. Ces messieurs du Québec de l'autre côté me comprennent. Ils veulent être «bilingues». Nous dans l'ouest, voulons le tarif du Corbeau.

M. Rossi: Demandez donc à Stewart de Simcoe South s'il veut être «bilingue».

M. Paproski: Il ne s'agit pas seulement d'un moyen pour transporter les marchandises et les personnes. C'est plus qu'une double voie d'acier ou une longueur d'asphalte traversant les Prairies. Le chemin de fer, la route et la rivière—l'existence de beaucoup des villes de l'Ouest tiennent souvent à ces réalités. Elles déterminent l'emplacement, l'activité et le bien-être des villes et des villages. Elles représentent un moyen

Transport du grain de l'Ouest—Loi

de communication et le cordon ombilical pour l'approvisionnement en biens et en services et pour le commerce. Si le gouvernement détruit ces réseaux de transport, il détruit en fait les villes et villages qui forment l'Ouest du Canada.

Deuxièmement, le gouvernement doit comprendre que le moment est critique pour les agriculteurs. Le nombre des banqueroutes et les sommets qu'atteignent les coûts sont incroyables. Nous traversons aujourd'hui la crise que les honorables députés d'en face ont traversée il y a environ un an et demi. Le gouvernement doit comprendre à quel point ce moment est critique pour les agriculteurs. Je le dis et le répète à satiété: faites quelque chose pour eux, s'il vous plaît.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre.

M. Paproski: Leurs coûts ont monté en flèche au cours des dernières années.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député. La présidence lui a prolongé son temps de parole en raison des interruptions.

Des voix: Continuez.

M. Paproski: Puis-je?

Le président suppléant (M. Corbin): Y a-t-il consentement unanime pour permettre à l'honorable député de continuer ses observations?

Des voix: Convenu.

Le président suppléant (M. Corbin): Convenu.

M. Smith: Non, non.

Le président suppléant (M. Corbin): Il n'y a pas consentement unanime.

M. Paproski: David Smith, vous le regretterez.

M. Smith: Nous voulons adopter ce projet de loi.

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, j'attendais, pour intervenir à ce moment du débat, que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), qui est le porteparole pour une bonne partie de ce changement de politique...

M. Paproski: Ne retenez pas votre souffle.

M. Althouse: ... ait fait son discours. Mais lorsqu'il a daigné se lever à son siège dans cette Chambre, tout ce qu'il a fait c'est limiter la durée du débat en vertu de l'article 82 du Règlement. Ce débat est pourtant très important pour l'ensemble de la population canadienne et pas seulement pour les gens de l'Ouest. De nombreux aspects peuvent et doivent être abordés. C'est pourquoi nous avons proposé l'amendement dont nous discutons visant à retarder de six mois le débat sur le fond à la Chambre, pour que la population ait le temps d'analyser, d'apprécier et de discuter ce qui est proposé ici.

Aujourd'hui, je n'aborderai que les aspects de la proposition concernant l'agriculture, car il semble que nous soyons en présence d'une intention très cohérente, dont le ministre de l'Agriculture et certains de ses prédécesseurs ont souvent donné la preuve, de chercher à stimuler l'activité économique au Canada en rendant caducs certains investissements agricoles de manière à en créer de nouveaux dans une autre région ou un autre secteur agricole. Pour l'essentiel, c'est ce qu'on propose ici, c'est-à-dire de modifier l'aspect économique d'une base de production dans une partie du pays, dans l'espoir qu'un